Légende

Zones concernées par le classement sonore des infrastructures de transport terrestre

- Catégorie 1
- Catégorie 2
- Catégorie 3
- Catégorie 4

Les zones sont reportées à titre indicatif.
Seul l'arrêté préfectoral annexé est opposable.

Département de la Loire

Ville de
FEURS

11c

Classement sonore des infrastructures de transport terrestre

Planche Sud
Echelle: 1/5 000

Réalités
34, Rue Georges Pinosa
42300 ROANNE
Tél. : 04 77 67 83 06
E-mail : roanne@realites.fr

REVISION DU POS ET TRANSFORMATION EN PLU

APPROBATION le : 12/07/2010

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 12/07/2010

REVISIONS ET MODIFICATIONS
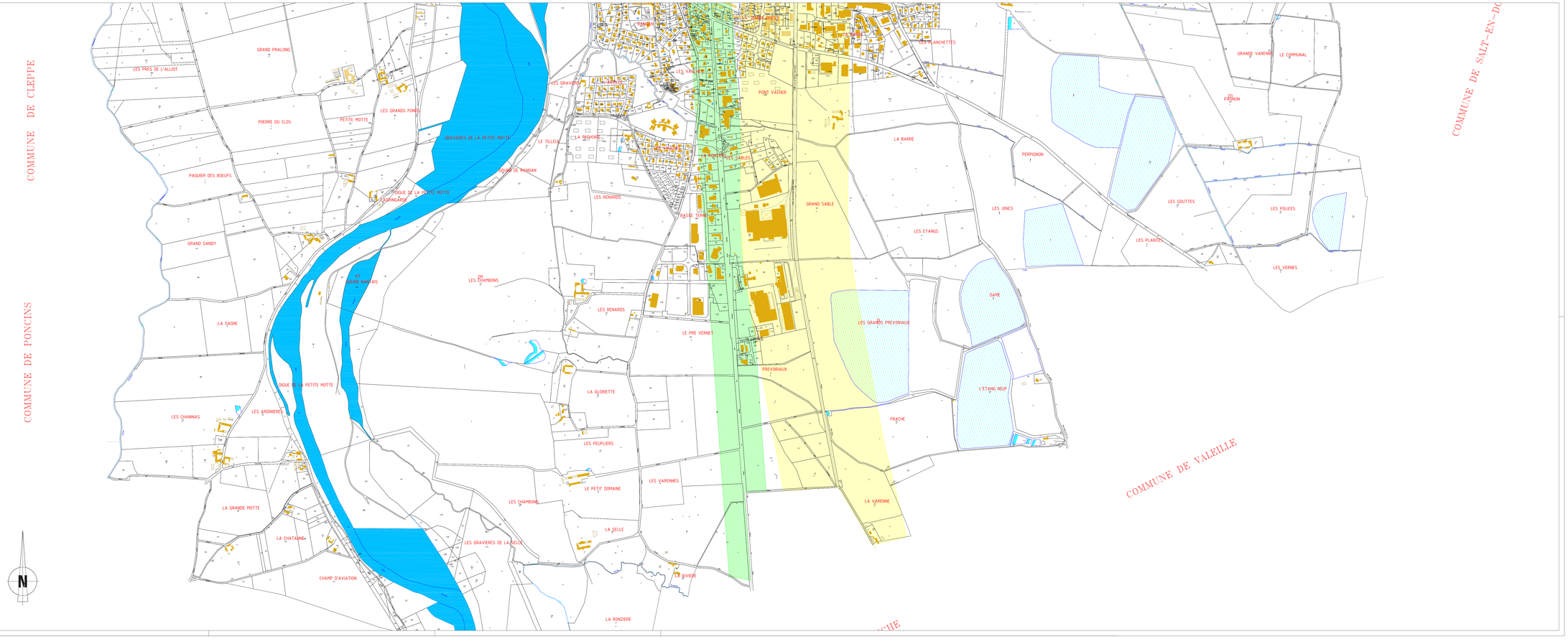
- 1: Modification n°1 approuvée le 04/02/2013
- 2: Révision simplifiée n°1 approuvée le 04/02/2013
- 3: Modification n°2 approuvée le 16/12/2013
- 4
- 5